

Le mot du Bourgmestre



Extrait du bulletin communal de mars 2005

A la douceur du mois de janvier, a succédé la rigueur du mois de février et des premiers jours de mars.

Dans ces conditions hivernales, nous avons pu compter sur le service travaux pour dégager au mieux nos routes. Il suffit de circuler dans les communes avoisinantes pour constater la qualité du service de déneigement à Rendeux.

L'année 2005 coïncide également avec une volonté affirmée de voir plus de propreté dans nos villages. En plus des dispositifs déjà existants, nous avons souhaité affecter un agent plein-temps au ramassage des déchets le long de certaines voiries qui sont systématiquement prises pour cible par les pollueurs ainsi que des dépôts qui sont localisés en quelques endroits de la Commune. Si vous avez connaissance de dépôts, n'hésitez pas à contacter l'Administration pour nous permettre d'assainir ces sites.

Je rappelle par ailleurs comme je l'avais déjà indiqué dans un bulletin communal précédent que la tolérance zéro est d'application dès lors que les responsables de dépôts illicites de déchets sont identifiés. L'année dernière, trois affaires ont ainsi fait l'objet de poursuites judiciaires qui se sont soldées par le paiement d'une lourde amende.

Soulignons une fois encore que la quasi totalité des déchets trouvent une filière de recyclage par l'intermédiaire du parc à conteneurs et des bulles à verre disséminées à travers la Commune.

D'ici peu, un nouveau service d'enlèvement des déchets triés à domicile verra le jour : RECY+. Ce projet, issu du PCDR, est créé au bénéfice des personnes à mobilité réduite pour raison de santé ou par manque de véhicule, domiciliées sur la Commune. Un toutes-boîtes vous informera bientôt des modalités de mise en œuvre de ce service.

Les projets de développement rural, subsidiés à 80% par la Région wallonne, progressent bien : certains touchent au but (salle de village à Devantave, aménagement de la place et du carrefour de Beffe), un autre a débuté (aménagement de la chapelle de Marcouray en salle de village), un autre encore démarrera dans les jours qui viennent (aménagement de la place de Marcourt conjointement avec la restauration de la toiture du clocher de Marcourt).

En ce début d'année, nous avons également eu la chance d'accueillir les vétérans britanniques qui ont libéré la plupart des villages de notre Commune. C'est ainsi que deux stèles ont été apposées, l'une à l'entrée de l'église à Gênes, l'autre à proximité de l'arbre du Centenaire de l'indépendance de la Belgique, jouxtant la salle communale de Hodister.

Quelques semaines après leur retour dans leur pays, ces anciens combattants nous ont transmis une lettre de remerciements pour l'accueil chaleureux que Rendeux leur avait réservé. Ils ont été extrêmement sensibles aux cérémonies en mémoire de leurs frères d'armes.

Le 60^è anniversaire de la commémoration de la fin des combats en Ardennes a également été fêté. Ce 5 mars en effet, j'ai eu l'occasion de remettre aux représentants du S.I. de Marcourt-Beffe le diplôme d'honneur au titre de village victime de faits de guerre. Ce diplôme qui nous a été accordé par son Altesse royale, le Roi Albert II, est décerné en mémoire des martyrs des événements tragiques de septembre 1944 à Marcourt et, d'une manière plus large, en souvenir de l'ensemble des victimes de faits de guerre sur notre Commune.

A cette occasion, un ruban commémoratif a également été décerné au groupement patriotique de Marcourt et environs.

Benoît TRICOT.